

tures de guerre; à Saint-Jean et Halifax, on a fait de très grandes améliorations à l'outillage, afin de permettre la manutention des marchandises dont le volume a beaucoup augmenté. On a entrepris de transporter pendant l'hiver 60,000 tonnes par mois dans un port et 20,000 dans l'autre.

L'hon. M. COCHRANE: Cent mille.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Les chemins de fer ont entrepris de transporter pendant l'hiver 100,000 tonnes par mois aux ports d'Halifax et de Saint-Jean. Il a fallu sur les quais prolonger les embranchements et faire d'autres améliorations aux terminus et ailleurs, et les trois nouveaux bassins à Halifax ont été mis au service du transport canadien d'outre-mer et seront amplement utilisés.

Or, je pourrais bien entrer dans le détail du travail qu'a accompli et qu'accomplit, aujourd'hui, chaque ministère. Je ne dois pas oublier ce que le ministre du Commerce a entrepris. Ses efforts pour mettre en œuvre des produits qui se trouvaient sans marché facile, ont réussi. Il a organisé un travail de recherches en prévision des conditions auxquelles nous aurons à faire face après la guerre. Il a donné mission à des fonctionnaires, préparés spécialement, d'étudier les conditions dans certains pays qui pourront nous ouvrir plus tard des marchés plus vastes; et en général il s'est occupé de faire comprendre aux producteurs canadiens les difficultés avec lesquelles le Canada sera aux prises dès que la paix sera conclue.

Je voudrais que les honorables députés saisissent bien l'importance qu'il y a pour nous de bien nous rendre compte de ces conditions. Je n'approfondirai pas ce sujet ce soir. Une autre occasion pourra se présenter pour donner plus d'attention. Il nous faut penser à démobiliser 400,000 à 500,000 hommes et à les absorber dans l'économie de la nation. Les honorables députés se rendent-ils bien compte de la tâche qui nous attend pour démobiliser une pareille armée? Comprendent-ils ce que signifie le transport de ces hommes de ce côté de l'Atlantique? Donnée que nous en traversons mille par jour; que chaque jour un vapeur quitte l'Europe avec mille de ces hommes, il se passera plus d'une année avant de les faire revenir. D'ailleurs, il serait bien difficile de les faire rentrer dans leurs occupations premières ici au Canada, si nous entreprenions de les ramener en plus grand nombre.

Il faut aussi prendre en considération le très grand nombre d'hommes qui aujourd'hui

travaillent à la fabrication de munitions au Canada. J'ai déjà dit qu'ils se chiffraient par plus de 300,000. Nous avons aussi à prévoir l'immigration qui nous viendra de la Grande-Bretagne à l'issue de la guerre,

Si je ne me trompe, l'expérience est là pour faire voir qu'au lendemain des guerres les gens sont portés à s'acheminer vers quelque nouveau pays dans l'espoir d'y trouver un autre genre de vie, de s'y créer une existence nouvelle, d'y vivre leurs jours au grand air. Il se peut qu'il en soit ainsi quand la présente guerre aura pris fin. Nul ne saurait se prononcer avec certitude sur ce qui doit arriver, mais il se peut que les Iles Britanniques nous fournissent un nombre considérable d'immigrants. Le gouvernement anglais voudra certainement empêcher la population du Royaume-Uni d'émigrer, et, dans ce but, il ne manquera pas de prendre toute mesure raisonnable non plus que d'offrir une somme suffisante d'encouragement. Nous devons nous garder de mettre obstacle plus qu'il ne faut à ces mesures-là.

Mais le gouvernement anglais a en vue un autre objet que nous ne saurions manquer d'approuver. Cet objet, le voici: si les Iles Britanniques doivent perdre certains éléments de leur population, le gouvernement de la mère patrie et les gouvernements des possessions anglaises devraient faire en sorte que ces éléments s'acheminent vers une partie quelconque de l'empire qu'ils émigrent en quelque possession anglaise d'outre-mer. Dans ce but, nous avons offert notre concours au gouvernement anglais et nous agirons de concert avec lui. Nous avons offert, encore dans le même but, d'agir de concert avec les gouvernements des provinces du Canada, et c'est ce qui sera fait. Ces sujets ont été mis à l'étude à une récente conférence à laquelle le Gouvernement fédéral et les cabinets provinciaux étaient représentés.

Pour ce qui concerne les immigrants anglais aussi bien que nos propres soldats revenus de la guerre, notre principal souci doit être d'en établir un aussi grand nombre que possible sur nos terres. Le Gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces devront—et c'est un devoir dont je sais qu'ils se rendent compte—accorder une aide et offrir des avantages propres à assurer plein succès à l'établissement de cette catégorie de colons. Ce sujet est de ceux que je compte avoir l'occasion de discuter au cours du voyage que je ferai prochainement en Angleterre. Je sais que toute disposition que le Gouvernement fédéral pourra arrêter à cet égard obtiendra, du moins

[Le très hon. sir Robert Borden.]